FO DGFiP Section Gironde	**COMPTE RENDU CHSCT DU 28 JUIN 2018**

D.R.F.I.P.

Examens des registres santé et sécurité :

Domaines :

Suite à réorganisation des Domaines avec création d'un pôle d'évaluation domaniale, la charge de travail a augmenté de 60 % et les agents font état d'une véritable souffrance tant physique que psychologique.

La Direction a quand même reconnu du bout des lèvres que ce service est chargé mais qu'elle ne pouvait faire autrement.

Elle a également admis que le volume de charges était supérieur à celui escompté et que si le service est au-dessus de l'estimation, c'est surtout lié à la particularité de la Gironde.

Les mesures proposées consistent en la nomination d'un responsable de division, le maintien du chef de service et du cadre B en surnombre et l'affectation provisoire d'un cadre B pour effectuer des tâches de gestion et un groupe de travail.

Pour les agents du service, le compte n'y est pas et pour FO non plus qui continuera à porter les revendications pour des emplois supplémentaires de d'évaluateurs au niveau local et un régime indemnitaire à la hauteur de leur expertise au niveau national .

Saint André de Cubzac :
Un problème d'hygiène est signalé en lien avec une prestation de ménage insuffisante.

Interrogé par FO sur la périodicité du nettoyage des sanitaires, l'ISST a répondu que le nettoyage devait être quotidien.

Pour toute réponse, la Direction a indiqué qu'un rendez-vous est prévu lundi prochain avec le chef de poste et la société de nettoyage.

Trésorerie & Service de Publicité Foncière de Libourne
Les agents des 2 services subissent depuis plusieurs mois des nuisances sonores telles que l'administration a même acheté des casques pour qu'ils puissent supporter le bruit des marteaux-piqueurs des travaux effectués au 1er étage de l'immeuble par le propriétaire.

Si la Direction est consciente des nuisances subies par le personnel, elle apparaît démunie pour contraindre le bailleur à lui assurer la jouissance paisible prévue par le code civil.

Cité Admistrative Bordeaux
Suite aux problèmes de fonctionnement du chauffage/climatisation, FO a demandé à visiter et à se faire expliquer le fonctionnement du système de climatisation.

Après débat, la Direction a accepté.

D.R.F.I.P

REORGANISATIONS ASR au 1/1/2019

Les restructurations évoquées dans l'ordre du jour de ce CHS-CT portent sur plusieurs restructurations au 1/1/2019.
FO a voté contre ces projets qui ont pour conséquences le démantèlement du réseau de proximité, la création d'unités administratives surdimensionnées et la mobilité forcée des agents qui ne sont dictés que par des contraintes budgétaires.

- Fusion des SIP Mérignac & Bouscat :
Même si la fusion se fait à périmètre constant pour les emplois, FO a dénoncé le déficit de 12 emplois au 1/1/2019 date de création du service fusionné. La Direction répond avec cynisme que la situation des emplois serait la même avec ou sans fusion et que le déficit d'emplois provient du fait que Mérignac n'est pas une commune attractive.
La VMC va être révisée avec pour objectif supprimer l'odeur des toilettes.

- Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Bazas au SIP de Langon
Deux emplois suivent la mission sans plus de précisions s'il s'agit de cadre B ou C, les collègues sont toujours dans l'attente des décisions .

- Fermeture de la trésorerie d'Etauliers
- ⇨ Transfert du service de recouvrement de la trésorerie d'Etauliers au SIP de Blaye
- ⇨ Transfert du secteur public local à la trésorerie de Blaye.

3/4 agents resteront sur place jusqu'à leur départ en retraite fin 2019.

- Fermeture de la trésorerie de St Savin
- ⇨ Transfert du recouvrement au SIP de Blaye
- ⇨ Transfert du secteur public local aux trésoreries de ST André de Cubzac & de Blaye

- Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de ST André de Cubzac au SIP de Cenon

Face à l'opposition de FO sur le démantèlement du réseau de proximité, la Direction n'apporte que des réponses inadaptées, à savoir une convention avec les maisons des services publics comme à St Ciers sur Gironde ou une permanence pour les campagnes d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation dans les trésoreries qui perdent le recouvrement de l'impôt.

IMMOBILIER ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour information:
- Réorganisation du SIE de Langon suite au transfert du SIE de la Réole sur Langon avec travaux concernant la banque d'accueil réalisés en sous-section 4 du fait de la présence d'amiante à cet endroit. FO suivra le dossier.

- Déménagement du PNSR, du CPS et du CGSR à Mériadeck.
Concernant le CPS et les emplois décalés, malgré les arguments avancés par FO, les collègues ne disposeront d'aucun point de convivialité pour leur pause méridienne de 14h. La Direction est restée sourde à toute proposition.
FO a demandé un nettoyage des moquettes. Concernant la reprise du sol, FO a relevé un problème éventuel d'amiante pouvant se trouver dans la colle restant au sol sans protection après arrachage du revêtement.

D.R.F.I.P.

QUESTIONS DIVERSES

Restauration :
Un prestataire unique a été choisi pour les restaurants de Mérignac, Arcachon, Cenon et Libourne avec une mise en place au 1er juillet 2018.
Concernant Arcachon, une commande de tickets restaurant a été effectuée au cas où l'installation de la caisse automatique subirait un retard.

Mériadeck :
FO a signalé un problème de fonctionnement de la porte au numéro 7041 au niveau de la sécurité incendie.
FO a proposé de peindre les bandes d'une autre couleur que le blanc sur les parois vitrées à l'entrée de la Direction et de l'annexe.

Arcachon :
FO a signalé des infiltrations dans les plafonds du SIE. La Direction se saisit du problème.

Cité Administrative :
FO souligne le risque de chute dans le bassin vidé devant l'entrée.
La DRFIP a signalé qu'un cabinet d'étude est intervenu pour étudier la bonne tenue des vitres teintées à la Cité.

Trésorerie Libourne :
FO a demandé à la Direction que des réparations soient réalisées sur:

- ⇨ la fenêtre condamnée au service de la dépense
- ⇨ une porte mal accrochée
- ⇨ une cloison mal fixée

DUERP- PAP

Le DUERP ainsi que le Plan annuel de Prévention sont devenus des exercices convenus, qui n'apportent face à l'élévation des risques psychosociaux, que des réponses liées à l'organisation des services, à la fourniture de matériel ou à du soutien technique du chef de service, pour au final occulter la question centrale des effectifs.
Leur élaboration tend à minimiser les effets des suppressions d'emplois sur les conditions de travail des agents et on ne peut que constater l'absence de mesures concrètes et efficaces à même d'endiguer les RPS en demandant le renforcement des moyens humains et techniques adaptés.

- DNID :

Le responsable du Commissariat aux ventes nous a informé que pour la réalisation des travaux de désamiantage, un déménagement est prévu en fin d'année 2018 pour une durée de 3 ans avec mise à disposition d'un ALGECO pour la réception du public. L'activité de vente de bijoux sera centralisée à Paris.

- BVCI :

Face à l'ensemble des agents qui fait état d'une quantité de travail excessive, la seule réponse apportée est le soutien du chef de service.

- DIRCOFI Sud Ouest :

Même sans risque de dégradation immédiate des matériaux, le problème des locaux amiantés reste entier.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA MEDECINE DE PREVENTION

Si l'absentéisme est important aux convocations aux visites médicales annuelles, les visites organisées par l'administration à la demande de l'agent ont triplé depuis l'année dernière avec beaucoup d'aménagement de postes.
Les visites spontanées effectuées en dehors de tout système de convocation ont doublé par rapport à 2016.
Le recrutement d'un médecin à hauteur de 50 % est en cours.
Suite au départ en retraite de l'infirmière, une nouvelle infirmière arrive au 1er juillet 2018.
Avec l'informatisation du dossier médical, aucune visite médicale quinquennale ne pourra être assurée.

Pour FO, le manque de Médecins de Prévention n'est pas à la hauteur d'une politique ministérielle ambitieuse, dans un contexte où les restructurations incessantes et les suppressions d'emplois en constituent l'obstacle majeur.

DOUANES

Examens des registres santé et sécurité :

La dizaine de saisines concernaient le Port Bureau de Bordeaux Bassens et décrivaient une situation de RPS. Elles dénonçaient l'augmentation permanente de la charge de travail, l'absence de reconnaissance de la technicité et la complexité des tâches, le manque d'effectif et de matériel, l'aménagement des locaux et le sentiment que leur détresse n'est pas entendue. Elles traduisent aussi la crainte des agents qui déjà submergés devront absorber la centralisation interrégionale des 3 TIC.

La réponse de l'administration a été une souffrance supplémentaire pour les agents car se limite à dire qu'elle reconnaît la technicité et la complexité. Concernant le matériel, elle indique que la commande de fin avril 2018 va être faite mais qu'elle ne l'est toujours pas au 11/6/18. L'allègement des tâches devrait se ressentir en juillet 2018 par les mesures législatives de la LFR pour 2017, par des dispositions réglementaires limitant le nombre de dossiers et d'un outil bureautique pour le calcul des taxes, de leur liquidation et de leur remboursement.

Les médecins ont constaté la surcharge de travail et le mal être des agents.

Concernant le renfort en personnel, la Direction des Douanes a répondu que les vacataires seraient recrutés pour faire uniquement des tâches de classement et non de la gestion de

dossiers.

Pour FO, la réponse de l'administration n'est pas à la hauteur des attentes des agents et de leur souffrance.

DOUANES

Projet de centralisation interrégionale des TICGN, TICFE & TICC

Le directeur a présenté la centralisation interrégionale des 3 taxes. Les activités liées à ces 3 taxes sont transférées sur le bureau de Bassens et vers le PAE de Bordeaux pour les dossiers de recouvrement. Ce transfert se fera en 2 vagues et n'engage aucune mobilité géographique pour les agents.

Pour FO, l'évaluation des charges à 6 ETPT pour le bureau de Bassens se fait à minima avec des calculs plus que discutables et faisant intervenir des gains de productivité basées sur des dispositions réglementaires et des mesures d'allègement et de simplifications qui ne convainquent personne quand on voit la détresse des personnels du bureau de Bassens qui n 'en ont toujours pas vu le bénéfice. En fait, l'administration profite de la régionalisation des 3 taxes pour supprimer un emploi au passage.

Les OS ont demandé une expertise agrée.

DOUANES

Transfert de l'activité de la cellule viticulture du bureau de Mérignac sur les services de Langon, Libourne & Pauillac

En transférant l'activité viticulture sur les bureaux de Libourne, Langon et Pauillac, l'administration spécialise le bureau de Mérignac sur le dédouanement et certaines activités CI. Ce transfert entraîne aucune mobilité géographique pour les agents et pour cause. Non seulement, quand elle calcule l'activité transférée en ETPT, elle arrondit à l'entier inférieur et elle considère ainsi qu'à Pauillac il n'y a pas lieu d'augmenter l'effectif puisque l'activité ne croît que de 0,3ETPT. Mais elle annonce sans sourciller que pour le bureau de Libourne avec une augmentation de charge de 1,3ETPT, elle verra en fonction de l'évolution et des effets de la dématérialisation. Quant au bureau de Pauillac qui subit une augmentation de charge de 2,4 ETPT, elle n'augmente pas les emplois puisque le renfort de 2 effectifs a eu lieu en 2018, peu importe si ce recalibrage avait été fait pour une autre raison.
FO a dénoncé cette manœuvre qui alourdit les charges d'un service sans les emplois correspondants.

DOUANES

CSRH

Le Directeur nous a informé que, suite à l'arrivée de 2 agents, les locaux situés cours Tournon seront réaménagés au dernier étage de l'immeuble.

Elle envisage dans un avenir lointain de réinstaller le CSRH dans un immeuble plus adapté .

INSEE

MODIFICATION DE LA REPARTITION DES BUREAUX DE L'INSEE DE BORDEAUX

La Direction de l'Insee a présenté le plan de réorganisation des bureaux en lien avec leurs réformes.
Cette réorganisation est provisoire en attendant le déménagement définitif dans de nouveaux locaux.

BUDGET

Les actions suivantes ont été votées:

DRFIP :

- ⇨ Mériadeck : automatisation de la porte d'entrée
- ⇨ Ste Foy la Grande : pose de stores intérieurs
- ⇨ Langon : pose d'un escalier
- ⇨ Cenon : abris vélos
- ⇨ Lesparre : fourniture d'un réfrigérateur

FO a réitéré sa proposition de réfection de la cafétéria de Mériadeck (sols, murs, plafonds).
En effet, le CHS a les moyens de financer sur un plan pluriannuel ces travaux qui permettraient aux agents de se détendre dans un environnement agréable. Seul FO soutien ce projet.

DOUANES :

- ⇨ BSE d'Arcachon : transpalette semi électrique et pont de liaison aluminium

BULLETIN D'ADHESION

FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53
NOM : ----------**PRÉNOM** : ----------
GRADE : ----------**QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL** :----------%
AFFECTATION : ----------